



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# DP : EMBOUT

## DP, LES REPONSES N'ONT NI QUEUE NI TETE !!

**CFDT** : Quelle entreprise s'occupe des contrôles sur cabine alu ?

**Dir** : Jusqu'à maintenant la maintenance était réalisée par Véolia (SENSE). Les entreprises retenues pour l'appel d'offre 2016 sont GEIKO TAIKISHA ou ETS LAIRE Sarl (choix en cours). Le contrat de maintenance comprend l'entretien annuel et contrôle + les interventions de dépannage 7/7 24h24h qui sont réglés en sus.

**CFDT** : << jusqu'à Maintenant ! >>  
**Mensonge** cela fait 3 ans que c'est n'est plus SENSE. Fallait-il attendre que la **CFDT** intervienne? Mais alors qui entretenait la cabine pendant ces 3 années ? Les salariés étaient-ils exposés à un danger pour leur santé ? Changement des filtres, contrôle annuel obligatoire, mesure de Co2. etc.

**CFDT** : Cabine alu, avez-vous réalisé un contrôle d'air car parfois les salariés se plaignent d'une odeur de gaz, si oui quand a-t-il eu lieu ?

**Dir** : La maintenance annuelle comprend une mesure de CO en sortie de gaine.

**CFDT** : Cabine alu, les personnes qui contrôlent doivent être habilitées Gaz et brûleurs, est-ce le cas ?

**Dir** : Oui. Les personnes qui contrôlent le « Make-up » (bruleur) doivent être habilité gaz. Le premier interlocuteur reste STN, qui fait intervenir les spécialistes gaz.

**CFDT** : La direction ne nous donne aucune date et aucun résultat concernant les mesures d'air, << bizarre non ! >>

**CFDT** : Les salariés de la maintenance ont du mal à trouver du matériel pour travailler correctement, souvent il n'y a plus de pièces en stock et la direction a du mal faire les commandes nécessaires, pourquoi ?

**Dir** : Depuis 2015, une réduction des stocks PR a été menée sur le site dans toutes les URs. Cette réduction du stock PR s'est appuyée sur les PR des lignes désinvesties, les « dormants » et les PR à très faible consommation. Dans chaque cas, cela a fait l'objet d'une validation par le technicien ligne EMB. Par ailleurs cette réduction de stock PR a donné lieu aussi dans certains cas à passage de PR en réparables (avec des FR prestataires identifiés). Nous sommes donc soumis au délai de réparation et de réapprovisionnement des réparateurs. Enfin il arrive parfois d'être confronté à des pannes pour lesquelles les PR sont obsolètes sans possibilité d'en recommander ou de les réparer. STN est chargé de rechercher des solutions de rechange (nouvelles références, adaptation d'une nouvelle PR sur la ligne, réparation de la PR en interne...). Normalement les PR dont on a besoin à l'EMB SX sont disponibles sur le site ou sur d'autres sites de proximité (CPM). Mais il peut arriver parfois d'être en panne sur une référence donnée.

**CFDT** : Beaucoup de bla bla, mais en attendant, les maintenanciers, au quotidien, font les Mac Gyver, parfois il manque même des vis (c'est inadmissible), pour la **CFDT** la performance rime avec moyens, il ne peut pas avoir l'un sans l'autre.....

**CFDT** : Suite à la sous-traitance magasin, quel sera le rôle des moniteurs ?

**Dir** : Le rôle des moniteurs évolue avec la réorganisation des secteurs de production et l'externalisation de l'activité logistique des magasins. Ils sont désormais rattachés au secteur D1/G1. Leur cœur de mission reste la fiabilisation des modes de fonctionnement issus de la mise en place du Juste à Temps (engagement LDD en kanban, flux intra,...), les suivis des stocks des magasins tôles et flans, les VRS/ coaching ainsi que le remplacement d'absents.

**CFDT** : Quel outil utilise l'embout pour mesurer les RPS ?

**Dir** : Les RPS sont mesurés au niveau site grâce au questionnaire dédié proposé lors de la visite médicale. Au niveau emboutissage, les RPS doivent faire l'attention de chacun. Les personnes à contacter en cas de doute et leurs numéros de téléphone sont affichés dans l'ensemble des UEP

**CFDT** : La CFDT rappelle que l'employeur a une obligation de résultats sur les risques psychosociaux. Une bonne communication et une coopération avec les salariés serait déjà un début...

**CFDT** : La CFDT vous demande la moyenne d'âge à l'embout ?

**Dir** : Moyenne d'âge emboutissage 45 ans

**CFDT** : Combien de personnes sont sans postes ?

**Dir** : PETC 2,5.

**CFDT** : Nombre de poste labellisé ?

**Dir** : 1

**CFDT** Une personne reconnue RQTH est elle obligée de faire la GJP ?

**Dir** : La GJP concerne l'ensemble du personnel.

**CFDT** : Nombre de JGP effectué pour le mois précédant par ligne et par tournée ?

**Dir** : Sur le mois de Mars, 20 séances de GJP ont eu lieu sur les lignes PTV, 802, 803 et 825, dont :  
10 en TA, 3 en TB, 7 en TN

**CFDT** : Cela fait des années qu'il y a qu'un poste labellisé à l'embout alors qu'il y a trois salariés sans poste. Sur la GJP nous constatons que la TA est au maximum avec 10 séances sans compter les samedis effectués, les dimanches et les rallongements d'horaires en TN.

<< Et ben sa turbine.....>>

**CFDT** : Suite à la question CFDT du mois dernier concernant le sous-effectif de CI en tournée de nuit, il y a un CI qui est arrivé sur PTD mais il manque toujours des CI sur 803 et secteur botteleuse, qu'allez-vous faire pour y remédier ?

**Dir** : Des formations sont en cours. 2 CI sur 803.

**CFDT** : A suivre.....

**CFDT** : Un salarié de l'équipe de nuit vous demande vers qui il doit s'adresser pour avoir des infos concernant le compte pénibilité ?

**Dir** : Seules les instances de tutelle peuvent communiquer le nombre de points acquis. Celui-ci sera accessible sur le site : [www.preventionpenibilite.fr](http://www.preventionpenibilite.fr) à une date qui n'est pas encore connue actuellement mais sans doute pas avant 2017.

**CFDT** : Est-ce que les nouveaux responsables de l'embout viendront se présenter auprès de l'équipe de Nuit ?

**Dir** : oui

**CFDT** : Ce serait la moindre des choses, depuis le temps qu'ils sont en place (adjointe chef personnel et chef du personnel) le relationnel doit être un atout, à croire que bientôt même le respect sera budgété !!

**CFDT** : Lorsqu'un salarié de GT logistique a des maux de tête ou un premier soin, peut-il aller à l'infirmerie PSA ?

**Dir** : Le service médical prend en charge l'ensemble des salariés sur le site quel que soit leur employeur.

**CFDT** : Lors de la réunion la direction nous a expliqué que GT était informé du lieu de l'infirmerie et des moyens de transport, or la **CFDT** a constaté qu'ils n'étaient pas au courant. La **CFDT** a fait intervenir le chef du personnel de nuit en semaine 16 qui a informé au RU de GT les modalités. Décidément la direction de l'embout et la communication ça fait deux..

**CFDT** : il y a encore des conteneurs mélangés dans les travées, que comptez vous faire pour y remédier ?

**Dir** : Les équipes de GT LOGISTIC se mettent en place. Un suivi hebdo est fait avec DIR CPL (pilote de la zone). L'objectif de cette séance est de lister les difficultés et points durs, de partager avec GT LOGISTIC les exigences de service et de qualité. Suite au point de cette semaine et le turn over des équipes. GT LOGISTIC doit mener un plan d'action pour stabiliser leur équipe.

**CFDT** : la direction a vendu l'activité avec 3 personnes seulement au magasin (cahier des charges), or il se trouve qu'avant la sous-traitance et vu les aléas réguliers (fiches pannes) l'activité ne nous permettait pas de travailler à 3 dans de bonnes conditions, la **CFDT** ne jette donc pas la pierre aux salariés de GT, car ils font ce qu'ils peuvent avec leurs moyens....